

Solidaires en action

N° 38

Le 7 mai 2010

Action : le mandat du Comité national des 5 et 6 mai

Le débat sur l'actualité revendicative a été riche, grâce aux interventions des Solidaires locaux et des fédérations ou syndicats nationaux présents. **Structures professionnelles et locales ont notamment mandaté notre délégation pour l'intersyndicale du 6 au soir. Solidaires y a porté l'exigence d'un appel à une journée de grève et manifestations interprofessionnelles d'ici fin mai, en disant clairement que nous ne signerions pas un texte ne reprenant pas ces éléments.**

L'analyse des organisations de Solidaires est qu'une action nationale de grève et manifestations était indispensable dans les prochaines semaines. Cette journée du 27 mai n'est pas une « 24 heures » parmi d'autres ; c'est la relance indispensable d'un mouvement dans la durée, c'est une étape importante dans le rapport de force qui nous oppose au gouvernement et au patronat, c'est le moyen de relancer notre campagne pour une grève reconductible, ce sera la preuve que les salari-e-s ne se laisseront pas voler leur retraite.



Le Comité national, qui rassemble toutes les structures de Solidaires, s'est engagé à mener une **campagne de terrain**, en utilisant le **matériel Solidaires**, en établissant des **calendriers de diffusion couvrant tout l'été**, en organisant des **réunions de formation/débats pour nos syndiqué-e-s**, et aussi en **construisant et faisant vivre des comités locaux unitaires** sur la base de l'appel coordonné par ATTAC/Copernic à la réussite duquel Solidaires a très largement contribué.

Du matériel pour mener campagne :

- Des tracts : 4 pages – financement – femmes – jeunes – les contres-réformes, ...
- 11 affichettes pour les panneaux syndicaux, les bulletins syndicaux, ...
- Des affiches, des autocollants, des badges, des vidéos, ...
- Des fiches pour les militant-e-s, un diaporama en préparation, ...

Grève et manifestations le 27 mai !

Communiqué CFDT, CGT, FSU, Solidaires, UNSA.

Dans un contexte économique et social caractérisé par une situation de l'emploi dégradée, des difficultés de pouvoir d'achat et une aggravation des conditions de travail pour de nombreux salariés, dans le public et dans le privé, en France et en Europe, **les organisations syndicales CFDT, CGT, FSU, Solidaires, UNSA réaffirment que la sortie de crise passe par des politiques publiques en faveur d'une relance économique intégrant la satisfaction des besoins sociaux.** Avant même que le Président de la République ne réunisse un « sommet social » le 10 mai 2010, le Premier ministre annonce un gel des dépenses de l'Etat pour les 3 ans à venir. Les organisations syndicales CFDT, CGT, FSU, Solidaires, UNSA condamnent cette annonce et considèrent que la réduction des déficits ne peut être envisagée sans assurer la cohésion sociale et la réduction des inégalités, en particulier par une fiscalité plus redistributive.

Donner la priorité à l'emploi stable, améliorer les salaires et le pouvoir d'achat, réduire les inégalités, réorienter la fiscalité vers plus de justice sociale, investir pour l'emploi de demain par une politique industrielle prenant en compte les impératifs écologiques et par des services publics de qualité restent nos objectifs communs.

Concernant les retraites, elles rappellent que l'emploi « en quantité, en qualité et qualifié, reconnu et valorisé » doit devenir une priorité dans les entreprises et les administrations pour redonner du sens au travail, à la société toute entière. C'est une source de financement incontournable pour assurer le devenir et la pérennité de notre système de retraites par répartition basé sur la solidarité intergénérationnelle. **Une plus juste répartition des richesses, la réduction des inégalités, l'égalité entre les Femmes et les Hommes au travail s'imposent aussi pour garantir à tous un bon niveau de vie à la retraite. L'âge légal de départ en retraite à 60 ans doit être maintenu.** La pénibilité du travail doit être reconnue et ouvrir des droits à un départ anticipé à la retraite. La concertation en cours, le calendrier extrêmement serré imposé n'offrent pas une qualité de dialogue social acceptable pour répondre à un tel enjeu de société, d'autant que les seuls éléments de la réforme proposée restent le recul de l'âge légal de départ à la retraite et l'allongement de la durée de cotisation dans un cadre budgétaire constant.

Pour toutes ces raisons et dans un cadre unitaire, les organisations syndicales CFDT, CGT, FSU, Solidaires, UNSA appellent les salariés, les retraités, les jeunes et les privés d'emploi à une journée nationale de mobilisation le jeudi 27 mai 2010 pour interpeller ensemble les pouvoirs publics, tous les employeurs et peser sur les choix à venir. Elles appellent l'ensemble de leurs organisations à se rencontrer pour décider, dans les entreprises et lieux de travail, d'actions unitaires de haut niveau donnant lieu à des grèves et des manifestations interprofessionnelles dans les territoires.

Total : et si une grève nationale repartait bientôt ?

Les camarades de **Total** poursuivent la grève à la Raffinerie des Flandres de Dunkerque, entamée le ... 12 janvier ! FO s'est retirée de l'intersyndicale début mai, SUD (majoritaire) et CGT soutiennent toujours les grévistes.

Après un mois de grève à Dunkerque, un mouvement national avait touché l'ensemble des raffineries **Total**. Malheureusement, alors que la mobilisation était forte et la victoire sans doute très proche, CFDT puis CGT appelaient à « suspendre » le mouvement. La CGT annonçait quelques semaines plus tard une nouvelle grève le 15 avril, qui n'a pas eu lieu. L'intersyndicale de Dunkerque s'organisait alors pour aller à la rencontre des salarié-e-s des autres raffineries. Avec le soutien de la CGT et de Solidaires Chimie, une grève était décidée pour le 4 mai, mais la fédération CGT faisait échouer le projet, en se retirant au dernier moment.

Le 18 mai, les organisations syndicales rencontrent la direction nationale de Total. **Cette fois, les grévistes de Dunkerque et Solidaires Chimie organisent eux-mêmes la mobilisation dans l'ensemble des sites.** Le message que nous faisons passer, avec l'aide des Solidaires locaux là où Solidaires Chimie n'est pas encore présent, est clair : soit il y a des réponses positives, y compris pour Dunkerque le 18 mai, soit dans les jours qui suivent c'est la grève !

Caisses d'Épargne en Ile-de-France : 4 semaines de grève !

Depuis le 13 avril, les salariés de la caisse d'épargne Ile-de-France sont en grève. Les revendications portent sur :

- Le refus de licenciements,
- Le versement d'une prime égalitaire de 3 000 € pour compenser la perte d'intéressement et l'effondrement de la part variable.
- Une augmentation des salaires de 5,10% avec un plancher de 140 €.



Le **syndicat Sud** est partie prenante dans ce conflit et réitère nationalement tout son soutien aux salariés de la CE Ile-de-France qui sont entrés dans la **quatrième semaine d'une lutte exemplaire**. La résistance et le combat que mènent aujourd'hui, avec courage et détermination, une grande partie du personnel de la caisse d'épargne d'Ile-de-France est la résultante d'une stratégie et d'une politique patronale menées depuis de trop nombreuses années tant au plan national que local.

- Il n'est pas un-e seul salarié-e du groupe aujourd'hui qui ne constate la dégradation de ses conditions de travail.
- Il n'est pas un-e salarié-e du groupe qui ne subisse quotidiennement des pressions qualifiables de harcèlement.
- Il n'est pas un-e salarié-e du groupe qui n'ait été lésé peu ou prou dans sa rémunération.
- Il n'est pas un-e salarié-e du groupe qui ne se soit pas senti menacé par des suppressions d'emplois.

C'est partout, dans toutes les entreprises du groupe, le même cauchemar, la même rengaine...

Les grévistes ont besoin de votre soutien financier. Envoyez vos dons par chèques à l'ordre de : **Sud CEIDF (avec au dos la mention « solidarité grévistes ») au 35 Bd de Sébastopol – 75 001 PARIS.**

« Grève » des chômeurs/ses

Dans plusieurs villes, des collectifs ont organisé, à partir du 3 mai une « grève des chômeurs/ses. Les chômeurs/ses ont notamment envahi des Pôles Emploi. Solidaires SUD Emploi a affirmé son soutien, dans un tract national adressé au personnel :

Nous savons que l'exaspération des chômeurs en lutte peut parfois se traduire par des gestes de colère et par une certaine véhémence exprimée avec force ; il nous semble essentiel que cette colère et cette véhémence tout à fait légitimes soient bien dirigées contre l'institution Pôle Emploi, ses dirigeants et ses commanditaires et non pas contre les personnels. **C'est toutes et tous ensemble, salarié-e-s, chômeurs/ses, précaires que nous ferons plier la direction de Pôle Emploi et le gouvernement.**

Nous n'oublions pas non plus les revendications que nous soutenons depuis toujours sur la place incontournable qui doit être réservée aux associations, et structures de chômeurs/ses et d'usagers dans les instances décisionnelles de Pôle Emploi aussi bien au niveau local qu'au plus haut niveau national. Pour cela, il est indispensable de reconquérir ensemble le droit de ces structures à se réunir dans les locaux de Pôle Emploi et d'y disposer de panneaux d'affichage leur permettant de communiquer librement auprès des chômeurs et précaires.

Lors du Comité Central d'Entreprise du 3 mai, le syndicat Solidaires SUD Emploi a demandé au Directeur Général de donner des instructions fermes et précises pour que ce mouvement de lutte qui se traduit notamment par des actions au devant ou au sein des Pôle Emploi (agences, directions régionales, direction générale) ne conduise pas à des interventions policières, voire à des interpellations violentes comme cela s'est passé à la Direction Générale lundi 3 mai. Solidaires SUD Emploi a aussi demandé que l'action liée au mouvement de grève des chômeurs/ses soit considérée comme un motif d'absence légitime vis-à-vis des pointages.

Pas de licenciement chez Noyon et Thiébault !

Cette usine de robinetterie est occupée jour et nuit, suite à l'annonce du licenciement de 116 salarié-e-s. Le schéma est, malheureusement, classique : l'entreprise a été absorbée par un groupe (Intergestion, basé à Nancy) qui aujourd'hui considère que cet établissement de Vaudricourt « coûte » alors qu'au sein du Groupe « ce n'est qu'un petit atelier ».

L'Union Syndicale Solidaires de la Somme, l'Union Solidaires Industrie, déjà présentes dans le Vimeu chez *Hernas Cartonages* et chez *Deny Fontaine*, dénoncent ce plan. **116 salarié-e-s, c'est combien de famille brisées ?** Après *Sièges de France* propriété de Madame Parisot, patronne du MEDEF, ce serait une autre entreprise **rentable** qui fermerait dans la région. Les salarié-e-s ont raison de lutter et de s'opposer à ce plan de licenciement, avant qu'il ne soit lancé. Comment accepter que cette entreprise familiale où les salarié-e-s donnent leurs mains, leur sueur depuis des années, puisse fermer « *afin de compenser les erreurs et les pertes de marché.* ». **C'est aux patrons, aux profiteurs, de payer et de réparer. Pas aux salarié-e-s !** L'Union syndicale Solidaires de la Somme, l'Union Solidaires Industrie soutiennent les salarié-e-s de Noyon et Thiébault dans leur lutte.

Toujours pas de bébés à la consigne !

Le 28 avril, en séance du Haut Conseil des Profession Paramédicale plusieurs organisations dont notamment Sud Santé Sociaux ont obtenu l'unanimité moins une abstention pour le report de la loi Morano sur l'accueil de la petite enfance.

Cette victoire temporaire légitime encore plus la lutte contre ce projet de loi, du fait de l'unanimité du HCPP. Il s'agit maintenant d'amplifier la lutte contre ce qui n'est encore qu'un projet et pas encore une loi. L'utilisation des institutions n'a de sens que si elle se traduit par un rapport de force à l'extérieur. Il s'agit de renforcer ce rapport de force en impulsant un mouvement le plus large possible. Au-delà des professionnels de la petite enfance ce sont nos forces militantes mais aussi les familles et, les parents, les citoyen-ne-s qu'il faut mobiliser. Nous avons réussi à gagner un peu de temps, maintenant il faut mettre ce temps à profit !

Facteurs/trices : ne pas faire plus de 35 heures hebdo !

Depuis plusieurs semaines, SUD PTT appelle factrices et facteurs à exiger que tous les dépassements horaires soient payés en heures supplémentaires et à s'organiser collectivement pour ne pas faire plus que leurs heures. Avec toutes les réorganisations, les dépassements horaires sont de plus en plus fréquents. La direction du Courrier ne cesse de supprimer des emplois et presse les facteurs/trices comme des citrons pour faire des économies. Cela ne peut plus durer !

Dépassements horaires : malgré les prises de services anticipées, malgré un rythme de travail plus rapide ou une pause qui n'est pas prise, factrices et facteurs dépassent de plus en plus fréquemment 35 heures de travail hebdomadaires en moyenne sur le cycle. C'est, lors des réorganisations l'anticipation d'une baisse de trafic qui n'a pas encore eu lieu... C'est l'allongement des tournées qui ne permet plus d'accélérer encore le rythme. Ce sont les réorganisations qui se succèdent et qui à chaque fois exigent un long temps d'apprentissage... Tout cela suscite des dépassements horaires de plus en plus réguliers, qui rendent difficiles la conciliation de la vie professionnelle et de la vie familiale et sociale, fatiguent et usent, finissent par avoir des conséquences sur le moral et la santé des travailleurs/ses. Les heures supplémentaires ne doivent pas être obligatoires, les 35 heures doivent être respectées !

Alerte, souffrance au travail ! Cette réalité devient de plus en plus insupportable et les signes de souffrance au travail se multiplient ! De plus en plus, c'est la santé qui est en jeu. Mais la direction ne parle que productivité ! Quand elle se penche sur la santé des salarié-e-s, c'est pour chercher comment elle pourrait leur en faire faire plus sans qu'ils/elles craquent... de trop !

Travail gratuit, travail illégal ! La Poste ne paie pas les dépassements horaires en heures supplémentaires la plupart du temps. En fait, sous prétexte du calcul de ses ordinateurs, elle en nie l'existence et profite du travail gratuit de milliers de factrices et de facteurs. Et pourtant, cela existe ! C'est donc du travail dissimulé et c'est passible de sanctions pénales !

On continue ! Demande de révisions de tournées, inscription de son heure de fin de service sur la feuille de présence quand c'est possible, recensement au jour le jour sur ses propres documents de ses dépassements horaires, demande de paiement en heures supplémentaires des dépassements horaires qu'on a recensé... Mais aussi... actions collectives « *Je rentre à l'heure !* » parce qu'il y en a assez des dépassements horaires, Et aussi... grèves contre les réorganisations, nombreuses aujourd'hui ... Par la multiplication de ces actions, par leur convergence, la pression doit s'accroître sur les directions pour qu'enfin elles ouvrent des négociations sur le respect des 35 heures et le paiement systématique des dépassements horaires.

Assez des réorganisations qui nous détruisent ! Pas de dépassement horaire sans paiement en heures supplémentaires !